

## Notice de sélection pour Consultant international Individuel

### VA N° 88457

Date : 02 novembre 2019

<b>Pays :</b>	COMORES
<b>Intitulé de la mission</b>	Recrutement d'une équipe de consultants pour l'évaluation finale UNDAF 2015-2021
<b>Durée :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les consultants nationaux interviendront du 15 décembre au 31 mars</li> <li>• Le consultant international interviendra du 2 janvier au 30 mars avec 30 jours de séjour dans le pays (référence au tableau des TDRs) : 15 jours (du 5 janvier au 19 janvier) et 15 jours (du 18 février au 3 mars).</li> </ul>
<b>Lieu d'affectation :</b>	Bureau du Coordinateur Résident (BCR) – Moroni/Comores

Les propositions (**technique et financière**) dûment signées devront être déposées dans [https://jobs.undp.org/cj\\_view\\_job.cfm?job\\_id=88457](https://jobs.undp.org/cj_view_job.cfm?job_id=88457) au plus tard **18 Novembre 2019**.

Le système ne permettant pas de télécharger plusieurs dossiers, vous pouvez scanner tous vos documents en un seul dossier et le nommer CV avant de le soumettre.

Toute demande de renseignement sera adressée à l'adresse e-mail : [achats.km@undp.org](mailto:achats.km@undp.org)

### 1. Contexte :

Le gouvernement de l'Union des Comores et le Système des Nations Unies (SNU) ont conjointement conduit le processus d'élaboration du Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) du pays pour la période 2015-2019. Ce processus a commencé en 2013 et a abouti à la signature du document de l'UNDAF en décembre 2014. À la suite de l'adoption des objectifs de développement durable en 2015, le nouveau Gouvernement investi en 2016a affirmé sa volonté de revisiter la SCA2D pour l'aligner à l'agenda 2030 pour le développement durable et pour y inclure ses priorités en ligne avec la vision « Comores émergent ». Avec l'appui de ses partenaires au développement, plus particulièrement le Système des Nations Unies, le gouvernement a réalisé une série de travaux préliminaires pour la révision de la SCA2D, notamment (i) l'évaluation du profil de la fragilité, (ii) l'évaluation du profil de la pauvreté, (iii) un exercice de priorisation des cibles des ODD, incluant le RIA (rapid integrated assessment) et le MAPS (mainstreaming, acceleration, policy, support), avec la mise à disposition d'un rapport sur les ODD et (iv) l'établissement d'un nouveau cadre de suivi-évaluation. Ainsi depuis le mois d'août 2018, le Gouvernement dispose d'une SCA2D révisée 2018-2021 qui vise à poser les bases de la transformation structurelle de l'économie nationale qui mettront l'Union des Comores sur une rampe de croissance créatrice de richesse et d'emplois.

Afin de pouvoir conserver l'alignement temporel et substantif des cadres de coopération des partenaires au développement à la SCA2D révisée, le Gouvernement de l'Union des Comores a demandé au SNU de s'aligner à la stratégie nationale révisée. Après validation de l'extension de l'UNDAF par le bureau UNDG régional, le SNU a enclenché en 2018 le processus de révision de l'UNDAF pour l'aligner à la SCA2D révisée. Au cours de cet exercice de révision de l'UNDAF, l'équipe pays à travers des fonds de la coordination a recruté deux consultants international et national pour les appuyer à mener à bien cet exercice.

Toutes les structures opérationnelles de l'UNDAF incluant les comités et groupes de résultats se sont réunis régulièrement pour travailler conjointement dans l'actualisation du document de cadre de coopération. Ce processus de révision a été réalisé en collaboration avec le Ministère des Affaires Etrangères et le Commissariat Général au Plan. Ce processus de révision a été mené par le Bureau du Coordonnateur Résident en collaboration du comité technique de gestion de l'UNDAF. Une réunion de validation technique du document a été organisé avec le Gouvernement.

Cet UNDAF révisé 2015-2021 aligné à la SCA2D révisé s'articule autour de quatre (4) résultats majeurs ou Effet (outcome), à savoir :

- L'Effet 1 du PNUAD, « D'ici 2021, les populations, surtout les plus défavorisées, mettent en œuvre des activités économiques durables, novatrices, inclusives, diversifiées, génératrices de revenus et d'emplois décents », est aligné à l'Axe stratégique 1 de la SCA2D révisée, « Accélération de la transformation structurelle de l'économie et gestion durable des ressources naturelles ». Il est en lien avec les ODD 1, 2, 5 et 8. Il couvre la dimension économique et se réfère au pilier « Prospérité » du Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030.
- L'Effet 2 du PNUAD, « D'ici 2021, la population, en particulier les groupes vulnérables, bénéficie et utilise des services sociaux de base et de protection de qualité, équitables et durables », est aligné à l'Axe stratégique 2 de la SCA2D révisée, « Accélération du développement du capital humain et promotion du bien-être social ». Il est en cohérence avec les ODD 2, 3, 4, 5 et 6. Il renvoie à la dimension sociale et aux piliers « Population » et « Prospérité » du Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030.
- L'Effet 3 du PNUAD, « D'ici 2021, les institutions étatiques et non étatiques exercent une meilleure gouvernance politique, administrative, et économique, en adéquation avec les pratiques de droits de l'homme et de résilience », est aligné à l'Axe stratégique 3 de la SCA2D révisée, « Consolidation de la gouvernance et promotion de l'état de droit ». Il est en lien avec les ODD 5 et 16, et se réfère aux trois dimensions du développement durable qui ne peuvent pas être opérationnalisées sans la « Paix ».
- L'Effet 4 du PNUAD, « D'ici 2021, les populations les plus vulnérables assurent leur résilience aux changements climatiques et aux crises », est aligné à l'Axe stratégique 1 de la SCA2D révisée, « Accélération de la transformation structurelle de l'économie et gestion durable des ressources naturelles ». Il est en adéquation avec les ODD 5, 7, 12, 13, 14, 15. Il est arrimé à la dimension environnementale et au pilier « Planète » du Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030.

Le budget du PNUAD révisé a été estimé à 73,987,900 USD. Les ressources disponibles représentent 42,932,700 USD, soit 58% et les ressources à mobiliser 31,055,200 USD, soit 42%.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'UNDAF 2015-2021, des mécanismes de coordination et de pilotage ont été mis en place afin d'améliorer l'impact des interventions du SNU à travers un renforcement de la synergie et de la complémentarité des actions des agences intervenant dans le pays. Le mécanisme de coordination et de pilotage de l'UNDAF se déploie et s'opérationnalise à 2 niveaux, à travers le Comité de pilotage conjoint et les groupes Effets<sup>1</sup>. Quatre (4) groupes Effets ont été mis en place. Selon ses termes de référence, chaque groupe Effet est chargé d'orienter les approches conjointes visant la réalisation de résultats relatifs à l'Effet, ainsi que du suivi et de la préparation et de transmission du compte rendu des activités y afférentes dans un cadre harmonisé et coordonné.

Les principaux objectifs de la DaO sont d'accroître l'impact du SNU au niveau du pays (i) en augmentant l'appropriation nationale des activités du SNU, (ii) en réduisant les coûts de transaction générés par les agences du SNU, et (iii) en augmentant l'efficacité et l'efficience du SNU. L'UNDAF sur lequel se fonde le Programme unique constitue un des piliers de la DaO.

Dans le cadre de la mise en place du pilier « *Programme Unique* » de l'initiative DaO, les groupes Effets ont élaboré des plans de travail conjoints chaque année. Ces plans de travail conjoints élaborés par les groupes Effets constituent la déclinaison de l'UNDAF jusqu'au niveau Produit (output). Par ailleurs, sur la base de ces plans de travail conjoints, des revues annuelles de l'UNDAF ont été réalisées en 2015, 2016, 2017 et 2018 et des rapports de progrès ont été élaborés.

---

<sup>1</sup> Chaque groupe Effet est présidé conjointement par un Chef d'agence SNU et un haut responsable de la partie nationale.

En soutien à la mise en œuvre de l'UNDAF et dans le cadre de la mise en œuvre du pilier « *Unité dans les opérations* » de l'initiative DaO, le SNU a développé en Aout 2017 la Stratégie relative aux activités opérationnelles (Business Operations Strategy ou BOS). L'élaboration de cette stratégie a permis pour la première fois à l'équipe OMT de bénéficier d'une formation sur le BOS et de se réunir en retraite.

Suite à l'élaboration de l'UNDAF révisé, l'équipe pays s'est également dotée d'un plan de suivi & évaluation aligné à l'UNDAF et d'une stratégie de communication.

Conformément au calendrier de Suivi et Evaluation contenu dans le document UNDAF, une revue à mi-parcours de l'UNDAF 2015-2019 a été réalisée de mi-juillet à la fin août 2017 et confiée à une équipe de consultants indépendants. Cette revue à mi-parcours a permis de faire le bilan analytique de la progression vers l'atteinte des Effets et les Produits. Cette revue à mi-parcours a formulé des constats, des conclusions, des leçons apprises et des recommandations.

Comme recommandé par UNDG, l'UNDAF 2015-2021 fera l'objet d'une évaluation finale avant la fin de son cycle. Cette évaluation finale sera confiée à une équipe indépendante d'évaluation composée d'un(e) consultant(e) international(e) (chef d'équipe) et de deux (2) consultant(e)s nationaux(ales).

## **2. Objectifs**

L'évaluation finale a pour but de fournir des informations pour le renforcement de la programmation et les résultats au niveau pays et d'évaluer et documenter les résultats atteints ainsi que la performance du SNU dans l'exécution de l'UNDAF. Elle informera spécifiquement la planification et la prise de décision pour le prochain cycle de l'UNDAF. Par ailleurs, l'évaluation finale permettra aux différents intervenants dans le processus de l'UNDAF, notamment les parties nationales et les donateurs, de tenir le SNU et les autres parties prenantes responsables de l'accomplissement de leurs rôles et engagements.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Analyser la contribution apportée par le SNU dans le cadre de l'UNDAF à la réalisation des priorités nationales telles que déclinées dans la stratégie nationale de développement en faisant des jugements selon les critères d'évaluation fondés sur des preuves.
- Identifier les facteurs qui ont influé sur la contribution du SNU, en répondant notamment à la question pourquoi la performance est telle qu'elle, et en identifiant et en expliquant les facteurs favorables et les goulots d'étranglement.
- Evaluer le niveau de prise en compte des approches genre et droits humains dans la planification et la mise en œuvre de l'UNDAF et des programmes conjoints.
- Formuler des recommandations concrètes pour améliorer la contribution du SNU, notamment en vue de leur intégration dans le prochain cycle de l'UNDAF. Ces recommandations devraient être liées aux conclusions et s'appuyer sur les leçons apprises identifiées lors de l'évaluation.
- Analyser les stratégies de mobilisation des ressources et les types de partenariat pratiqués durant la mise en œuvre des interventions.

## **3. Critères et méthodologie de l'évaluation**

L'évaluation finale se basera sur les critères d'évaluation de l'OCDE/DAC, à savoir la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité.

**Pertinence.** La mesure dans laquelle les objectifs de l'UNDAF sont compatibles avec les besoins du pays, les priorités nationales et les engagements internationaux du pays, y compris sur les droits de l'homme et les recommandations des mécanismes des droits humains (y compris les organes conventionnels, les procédures spéciales et l'EPU). La mesure dans laquelle les objectifs de l'UNDAF sont compatibles avec le développement durable, l'environnement et les besoins des femmes et des hommes, des filles et des garçons dans le pays.

**Efficacité.** La mesure dans laquelle le SNU a contribué à, ou est susceptible de contribuer aux résultats définis dans l'UNDAF. L'évaluation devrait également noter comment les résultats imprévus, le cas échéant, ont affecté positivement ou négativement le développement national et dans quelle mesure ils ont été anticipés et gérés.

**Efficienc**e. La mesure dans laquelle les résultats sont obtenus avec la quantité appropriée de ressources et le maintien des coûts minimum de transaction (fonds, expertise, temps, frais administratifs, etc.).

**Durabilité.** La mesure dans laquelle les résultats obtenus peuvent perdurer au fil du temps.

A cet effet et plus concrètement, l'évaluation finale de l'UNDAF abordera les questions ci-après qui seront affinées par l'équipe d'évaluation dans son rapport de démarrage.

### Pertinence

- Dans quelle mesure les objectifs de l'UNDAF sont-ils compatibles aux besoins de l'Union des Comores, aux priorités nationales et aux engagements internationaux ? la théorie de changement intrinsèque a l'UNDAF était – elle suffisamment claire et cohérent pour permettre d'atteindre les objectifs visés ?
- Les Effets de l'UNDAF répondent-ils aux besoins de développement et humanitaires du pays ?
- Dans quelle mesure l'UNDAF et les plans de travail conjoints ont-ils été utilisés par les agences du SNU et les partenaires nationaux pour planifier leurs activités, fixer des objectifs et coopérer ?
- Dans quelle mesure le gouvernement participe-t-il à la planification des activités de l'UNDAF et des plans de travail conjoints ? Existe-t-il un alignement clair entre les activités de l'UNDAF et les plans de travail conjoints et celles du gouvernement. ?
- La conception et la mise en œuvre de l'UNDAF étaient-elles suffisamment souples pour rester réceptifs à l'évolution des politiques et des défis de développement nationaux qui se sont posés au cours du cycle de l'UNDAF ?
- Les Effets escomptés ont-ils été réalistes, compte tenu du calendrier, des ressources et des stratégies et programmes nationaux prévus ?
- Les droits de l'homme et les questions de genre sont-ils traités adéquatement dans l'ensemble de l'UNDAF ? Dans quelle mesure le SNU veille - t - il à ce que les populations les plus vulnérables connaissent, exigent et jouissent de leurs droits ?

### Efficacité

- Dans quelle mesure les Effets de l'UNDAF ont-ils été atteints ? Quels sont les principaux facteurs qui ont contribué positivement ou négativement aux progrès accomplis dans la réalisation des Effets de l'UNDAF et des objectifs nationaux de développement ? dans quelle mesure les avantages comparatifs des agences du SNU ont été mis a profit dans la mise en œuvre de l'UNDAF ?
- Dans quelle mesure la capacité du SNU a-t-elle été exploitée en engageant les agences non-résidents dans la programmation et les interventions à l'appui des priorités nationales de développement ?
- L'UNDAF a-t-il fait la promotion de partenariats et d'alliances stratégiques efficaces autour des principaux domaines des Effets de l'UNDAF (par exemple au sein du gouvernement, avec des partenaires nationaux et internationaux et d'autres organismes d'appui externe) ?
- Comment l'UNDAF et les groupes Effets ont-ils amélioré la programmation conjointe des agences du SNU, le lien et la transition entre l'humanitaire et le développement et/ou donné lieu à des programmes conjoints spécifiques ? Les programmes conjoints mis en œuvre pendant le cycle de l'UNDAF ont-ils apporté une plus-value ?
- Dans quelle mesure les outils élaborés et mis à disposition (différentes stratégies, système de suivi-évaluation, etc.) ainsi que les structures mises en place a-t-elle contribué à l'atteinte des effets escomptés ?

### Efficience

- Des ressources financières adéquates ont-elles été mobilisées pour l'UNDAF ? Le budget prévu a-t-il été réalisé ?
- De quelle manière les coûts de transaction pourraient-ils être encore réduits dans le prochain cycle de l'UNDAF ?

## Durabilité

- Dans quelle mesure le SNU a-t-il contribué à la création de partenariats et à la promotion de l'appropriation par le Gouvernement et les communautés bénéficiaires des programmes, des projets, des résultats de recherche et des évaluations des politiques ?
- Dans quelle mesure la formulation de l'UNDAF a visé la durabilité des acquis et des résultats à tous les niveaux ?
- Quelle place a été donnée à la société civile et aux bénéficiaires pour assurer une soutenabilité sociétale ?
- Dans quelle mesure l'UNDAF a-t-il renforcé les capacités de collecte et d'analyse des données, y compris la désagrégation selon le sexe, l'emplacement, le statut économique ou d'autres caractéristiques clés importantes pour l'engagement futur de « *ne laisser personne de côté* » ?
- Dans quels domaines est-il prouvé que les capacités institutionnelles à long terme ont été améliorées ?
- Dans quelle mesure l'UNDAF a-t-il contribué à développer un environnement propice et des changements institutionnels pour faire progresser les droits de l'homme et l'égalité des sexes ?
- Dans quelle mesure le financement - montant et type – affecte-t-il (positivement ou négativement) la contribution du SNU/UNDAF à la durabilité à long terme ?

## Autres critères (coordination, complémentarité, etc.)

- Les mécanismes de mise en œuvre des DaO – groupes de résultats, groupes de travail des Nations Unies, équipes spéciales, etc. – ont-ils été efficaces dans la gestion de l'UNDAF ?
- Dans quelle mesure l'UNDAF a-t-il créé des synergies réelles entre les agences et fait appel à des efforts concertés pour optimiser les résultats et éviter les doublons ?
- Dans quelle mesure les mécanismes de supervision et de coordination des DaO et de l'UNDAF sont-ils efficaces et soutenus, en particulier par un comité de pilotage conjoint ?

Par ailleurs, l'évaluation de l'UNDAF fera appel à des méthodes de collecte de données quantitatives et qualitatives éprouvées, y compris : la revue documentaire (rapports des mécanismes internationaux de protection des droits de l'Homme, rapports d'études, enquêtes nationales, etc.), les rencontres et entretiens avec les acteurs concernés, les questionnaires individuels ou de groupes, les visites de terrain, etc. L'approche participative sera privilégiée. Les méthodes de collecte des données devront être sensibles au genre et les données désagrégées de manière systématique par sexe, âge et, dans la mesure du possible, par région, handicap et autres marqueurs contextuels pertinents en matière d'équité.

Les méthodes de collecte de données seront identifiées suivant : i) l'analyse de la disponibilité des données d'évaluation existantes et les données administratives (données de routine) ; ii) les contraintes logistiques (déplacements, coûts, temps, etc.), iii) et les considérations éthiques.

L'évaluation sera conduite dans le respect des normes d'éthique conformément aux standards de l'UNDG et de l'UNEG<sup>2</sup>.

## **4. Processus de l'évaluation**

L'évaluation se déroulera en trois phases :

### **Phase 1 : Préparation**

Cette phase comprend les tâches suivantes :

- *Elaboration des termes de référence de l'évaluation finale* par le Bureau du Coordonnateur Résident des Nations Unies (BCR) et le Comité de suivi & évaluation. Les termes de référence seront transmis pour commentaires au Programme Management Team (PMT) et soumis à la validation de l'Equipe-Pays des Nations Unies (UNCT).
- *Collecte de documents de référence* : Le BCR en étroite consultation avec les membres du groupe Comité de Suivi & évaluation compilera une liste de documents de référence, et rapports pertinents à l'évaluation finale de l'UNDAF.
- *Identification et sélection des consultants* : Le PMT identifiera un panel pour procéder à la sélection des consultants appropriés pour l'équipe d'évaluation de l'UNDAF.

<sup>2</sup> UNEG: United Nations Evaluation Group. Voir dans son site web ([www.uneval.org](http://www.uneval.org)) les normes et standards d'évaluation des Nations Unies.

- *Elaboration d'un rapport de démarrage* : L'équipe d'évaluation devra préparer un rapport initial. A cet effet, l'équipe d'évaluation devra 1) réaliser une revue de la documentation disponible en vue de mieux comprendre le contexte, 2) affiner les questions de l'évaluation, 3) reconstruire la théorie de changement de l'UNDAF, 4) élaborer la matrice d'évaluation et 5) développer la stratégie de collecte et d'analyse des données ainsi qu'un chronogramme de la collecte des données sur le terrain (plan de travail). A ce stade, l'équipe d'évaluation produira un rapport de démarrage de l'évaluation, y compris la matrice d'évaluation. L'équipe d'évaluation devra en faire une présentation devant le PMT.

## **Phase 2 : Conduite des activités de collecte de données et préparation des rapports d'évaluation**

Cette phase consistera en la collecte des données auprès des parties prenantes clés et l'analyse des données pour répondre aux questions de l'évaluation.

- *Mission de collecte de données* : la collecte de données se fera conformément à l'approche méthodologique et au plan de travail indiqué dans le rapport de démarrage de l'évaluation. A l'issue de cette phase, les évaluateurs devraient avoir les premières analyses des données recueillies, les résultats préliminaires et les conclusions et recommandations provisoires.
- *Analyse des données et des rapports* : L'équipe d'évaluation procédera à une analyse plus approfondie des données sur la base de toutes les informations collectées, et préparera une version provisoire du rapport d'évaluation. L'équipe d'évaluation présentera le rapport au PMT et à l'UNCT.
- *Examen de la version provisoire du rapport et finalisation du rapport* : La version provisoire du rapport d'évaluation finale de l'UNDAF sera soumise à la correction des faits et des commentaires aux intervenants clés. Le Chef d'équipe en consultation avec le PMT préparera une réponse pour indiquer comment les commentaires ont été pris en compte, et en collaboration avec l'équipe d'évaluation, finalisera le rapport d'évaluation de l'UNDAF.
- *Atelier de restitution* : Une réunion avec les principales parties prenantes sera organisée, pour présenter les premiers résultats de l'évaluation de l'UNDAF, recueillir le feed-back de toutes les parties prenantes et discuter de la voie à suivre.
- *Rédaction de la version finale du rapport d'évaluation* : l'équipe d'évaluation va intégrer les commentaires formulés lors de l'atelier de validation et présenter au PMT la version finale du rapport d'évaluation.

## **Phase 3 : Dissémination et suivi**

Une fois que le rapport d'évaluation finale est terminé et validé par l'UNCT, il sera présenté au comité de pilotage conjoint de l'UNDAF. Le rapport définitif sera mis à la disposition du public et publié dans le site web du SNU Comores.

Le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation finale de l'UNDAF sera assuré par le BCR en collaboration avec les agences du SNU. Aussi, un plan de suivi sera mis en place en vue de déterminer un processus permettant l'intégration des leçons apprises dans le prochain cycle de programmation de l'UNDAF.

## **5. Calendrier et livrables de l'évaluation**

A la signature du contrat, la documentation nécessaire pour l'exercice de l'évaluation sera remise à l'équipe d'évaluation. Le chronogramme de l'évaluation finale de l'UNDAF se présente dans le tableau ci-après :

<b>Activités/livrables</b>	<b>Date limite</b>
Draft de termes de référence de l'évaluation finale de l'UNDAF	22 octobre 2019
Validation des TDRs de l'évaluation finale par l'UNCT, le PMT et le comité de suivi & évaluation	25 octobre 2019
Recrutement de l'équipe d'évaluation (publication de l'avis de recrutement, sélection des consultants, ...)	30 novembre 2019
Contrats de l'équipe d'évaluation	15 décembre 2019

Liste des documents de référence et les fichiers électroniques des documents	30 décembre 2019
Rapport de démarrage	15 janvier 2020
Atelier de restitution des premiers résultats de l'évaluation	28 février 2020
Version provisoire du rapport de l'évaluation finale de l'UNDAF	15 mars 2019
Commentaires des parties prenantes à l'évaluation	20 mars 2019
Version définitive du rapport de l'évaluation finale de l'UNDAF	30 mars 2019

## 6. Equipe d'évaluation

### 6.1 Attributions des membres de l'équipe

- Un(e) **consultant(e) international(e)**  
En sa qualité de chef d'Equipe, il/elle sera responsable de l'organisation du travail de l'équipe d'évaluation, y compris la préparation d'un calendrier de travail et sa soumission pour approbation au PMT, la division des tâches entre les membres de l'équipe, pour la collecte et l'analyse d'information, le développement d'outils de travail y compris pour la collecte de données et autres outils méthodologiques, et la rédaction des différentes sections du rapport. Il devra assurer l'intégration dans un document substantif et cohérent des contributions écrites des membres de l'équipe d'évaluation. Le chef d'équipe a la responsabilité finale pour la production de la version provisoire du rapport de l'évaluation ainsi que pour la rédaction et soumission dans les délais prévus du rapport final incorporant les commentaires et observations recueillis lors de l'atelier de validation de la version provisoire du rapport de l'évaluation finale de l'UNDAF.
- Deux **consultant(e)s nationaux(ales) : un(e) consultant(e) national(e) en charge des secteurs économiques, environnementales et de la gouvernance ; et un(e) consultant(e) national(e) en charge des services sociaux de base.**  
Sous la responsabilité directe du consultant international, ils vont assurer en grande partie la collecte des informations et des documents mentionnés dans l'étape de la revue documentaire. Ils vont s'occuper de la prise de rendez-vous auprès des parties prenantes au processus de mise en œuvre de l'UNDAF (les agences du SNU signataires de l'UNDAF, les ministères impliqués dans la mise en œuvre de l'UNDAF, les présidents et vice-présidents des groupes Effets, les partenaires de mise en œuvre, la Société Civile, le secteur privé et les Partenaires Techniques et Financiers des Comores, ...). Tout le long du processus de l'évaluation, les consultants nationaux rédigeront et partageront avec le(la) consultant(e) international(e) des notes de synthèse de l'analyse des données faite sur la base des outils de travail fournis par le(la) consultant(e) international(e).

### 6.2 Qualifications des membres de l'équipe

Le(la) **consultant(e) international(e)** devrait avoir les qualifications ci-après :

- Au moins un Master en sciences sociales ou équivalent en économie, sciences politiques, planification ou en statistique ;
- Avoir au moins 10 ans d'expérience en matière de recherche et d'évaluation des programmes de coopération ;
- Bonne compréhension et connaissance du SNU et de ses outils de programmation conjointe ;
- Bonne connaissance des Comores et de sa stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCA2D) ;
- Expérience dans le domaine du genre et /ou de l'approche basée sur les droits humains ;
- Expérience dans la Gestion Axée sur les Résultats ;

- Une bonne connaissance de l'agenda 2030 et des ODD ;
- Capacités rédactionnelle (en français) et analytique avérée ;

Le(la) **consultant(e) national(e) en charge des secteurs économiques, environnementales et de la gouvernance** devra avoir les qualifications ci-après :

- Au moins un Master (Bac+5) en sciences sociales (économie, gestion, droit, ...) ;
- Avoir au moins sept (7) ans d'expérience de recherches et d'évaluation dans les domaines des secteurs productifs (emploi, agriculture, industrie, ...), changement climatique, environnement et de la gouvernance ;
- Expérience dans le domaine du suivi & évaluation de programmes ;
- Avoir une grande familiarité avec les structures et institutions nationales ;
- Bonne connaissance de la stratégie nationale de développement et des politiques/stratégies sectorielles ;
- Expérience en matière de suivi du cadre stratégique national de développement ;
- Une bonne connaissance de l'agenda 2030 et des ODD ;
- Bonne communication et capacité de rédaction en français ;
- Bonne connaissance du SNU serait un atout.

Le(la) **consultant(e) national(e) en charge des services sociaux de base** devra avoir les qualifications ci-après :

- Au moins un master (Bac+5) en sciences sociales, planification ;
- Avoir au moins sept (7) ans d'expérience de recherches et d'évaluation dans les domaines des secteurs sociaux de base (éducation, santé, nutrition, WASH) ;
- Expérience dans le domaine du suivi & évaluation de programmes ;
- Avoir une grande familiarité avec les structures et institutions nationales ;
- Bonne connaissance de la stratégie nationale de développement et des politiques/stratégies sectorielles ;
- Expérience en matière de suivi du cadre stratégique national de développement ;
- Une bonne connaissance de l'agenda 2030 et des ODD ;
- Bonne communication et capacité de rédaction en français ;
- Bonne connaissance du SNU serait un atout.

## 7. Durée de la mission

- Les consultants nationaux interviendront du 15 décembre au 31 mars
- Le consultant international interviendra du 2 janvier au 30 mars avec 30 jours de séjour dans le pays (référence au tableau des TDRs) : 15 jours (du 5 janvier au 19 janvier) et 15 jours (du 18 février au 3 mars).

Dans l'accomplissement de sa mission, le consultant international, chef d'équipe est appelé à travailler à distance. Il mentionnera dans son offre technique les tâches à faire à distance et celles nécessitant une présence aux Comores.

## 8. Principaux livrables attendus

Les livrables spécifiques attendus de l'équipe des consultants sont :

- Livrable 1 : une note méthodologique incluant les outils pour la collecte des données, le guide pour l'analyse et le plan du rapport
- Livrable 2 : le rapport de l'atelier de restitution des premiers résultats de l'évaluation
- Livrable 3 : rapport de démarrage
- Livrable 4 : le rapport préliminaire de la revue à soumettre à la réunion de la revue
- Livrable 6 : le rapport final de la revue
- Livrable 7 : un rapport de mission indiquant comment la mission s'est acquitté de son mandat et les leçons apprises et incluant l'approche méthodologique proposée et les recommandations pour la révision de l'UNDAF afin de prendre en compte les changements au niveau de la SCA2D

Tous les rapports seront en langue française. Le rapport final sera soumis en version papier (10 exemplaires) et en version électronique (format Word et PDF).

## 9. Soumission des offres

Le (s) candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s d'adresser les documents suivants :

- i) Une **offre technique** contenant les documents suivants :
- Une note méthodologique pour conduire la mission ;
  - Un curriculum vitae détaillé avec des expériences similaires ;
  - Copies légalisées des diplômes et autres attestations des services faits
  - CV actualisé
  - P11 complété et signé, téléchargeable à l'adresse [http://sas.undp.org/Documents/P11\\_personal\\_history\\_form.doc](http://sas.undp.org/Documents/P11_personal_history_form.doc)
- ii) Une **offre financière** détaillée et complète pour les quarante (40) jours ouvrables de mission incluant les postes suivants : honoraires et autres frais (secrétariat, communication, billets, per diem pour le(la) consultant(e) international(e) lors de sa présence aux Comores, déplacement à Moroni). Les coûts liés à des éventuels déplacements (transport et per diem) en dehors de Moroni jugés nécessaires dans l'accomplissement de la mission, ne seront pas comptabilisés dans l'offre financière.

**NB. Les offres incomplètes ne seront pas prises en compte lors de l'évaluation.**

## 10. Critères d'évaluation

Les candidats seront sélectionnés sur dossiers sur la base d'une note technique (basée sur des éléments contenus dans le CV) et de leurs offres financières.

Le tableau ci-dessous fixe les critères pour l'évaluation technique, la note maximale afférant à chaque critère et la note éliminatoire attachée à chaque critère.

Les propositions seront évaluées selon la méthodologie du score combiné (proposition technique : 70 points et proposition financière : 30 points).

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

1. **Les propositions techniques** : Elles seront évaluées sur des critères en rapport avec les termes de référence. Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

a) Pour l'expert international

Critères d'évaluation	Note maximum	Note éliminatoire
<b>Niveau et pertinence de la formation</b> (minimum BAC+5 en sciences sociales, sciences économiques ou domaines connexes)	15	Note inférieure à 5
<b>Connaissances de la réforme des Nations unies et ses suites opérationnelles</b> (minimum le processus CCA/UNDAF et l'initiative « delivering as one »)	20	Note inférieure à 10
<b>Expérience pertinente en suivi-évaluation</b> (participation/conduite de processus de revue ou évaluation de programme/cadre de	15	Note inférieure à 8

coopération entre un pays et une institution internationale		
<b>Conduite d'une mission similaire d'appui à la revue à mi-parcours de l'UNDAF/programme unique</b>	25	Note inférieure à 15
<b>Maîtrise de la langue française</b>	15	Note inférieure à 5
<b>Maîtrise des outils informatiques de base</b> (minimum Word, Excel et Powerpoint)	10	Note inférieure à 5
<b>Ensemble des critères</b>	100	Note inférieure à 70

b) Pour l'expert national

<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Note maximum</b>	<b>Note éliminatoire</b>
<b>Niveau et pertinence de la formation</b> (minimum BAC+4 en sciences sociales, sciences économiques ou domaines connexes)	15	Note inférieure à 8
<b>Expérience dans le domaine du développement</b> (au moins cinq ans dans une position liée à la gestion du développement)	10	Note inférieure à 5
<b>Connaissance des priorités nationales de développement</b> (bonnes connaissances de la SCA2D et de son PAP)	15	Note inférieure à 10
<b>Connaissance de la réforme des Nations Unies et ses suites</b> (Processus CCA/UNDAF)	15	Note inférieure à 8
<b>Expérience en suivi-évaluation</b> (participation à un processus de revue/évaluation de programme de développement ou cadre de coopération)	20	Note inférieure à 10
<b>Maîtrise de la langue Française</b>	15	Note inférieure à 10
<b>Maîtrise des outils informatiques de base</b> (minimum Word, Excel et Powerpoint)	10	Note inférieure à 5
<b>Ensemble des critères</b>	100	Note inférieure à 70

2. **Les propositions financières :**

Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts joint. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire. La note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

$$\text{Note financière A} = [(\text{Offre financière la moins parlante}) / \text{Offre financière de A}] \times 30$$

Le contrat sera accordé aux consultant(e)s dont l'offre a été évaluée et acceptée et en fonction des critères suivants : - En conformité avec les Termes de Référence de la consultance ; - Ayant obtenu la note la plus élevée dans l'évaluation combinée de l'offre technique et financière.

## 11. Modalités de paiement

Le paiement sera effectué en quatre versements et comme suit :

- 20% après soumission de la note méthodologique incluant les outils pour la collecte des données, le guide pour l'analyse et le plan du rapport ;
- 30% après présentation du rapport préliminaire de la revue ;
- 30% après soumission et validation du rapport final ;
- 20% après transmission du rapport de mission.